

PROTOCOLE D'ACCUEIL

LES GESTES BARRIÈRES DE LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

A l'attention des joueuses et des joueurs inscrits aux stages d'août 2020 à Baume les Dames et aux Auxons.

Pour lutter contre l'épidémie de coronavirus, il est indispensable de respecter des mesures d'hygiène et des gestes barrières spécifiques à la pratique du tennis de table. Ce code de bonne conduite s'ajoute aux gestes recommandés par les pouvoirs publics que je vous ai mis à disposition lors de votre inscription. Ce code de bonne conduite sera affiché à l'entrée et dans la salle. Il est nécessaire de signer ce présent code de bonne conduite lors de l'inscription.

GESTION DES INSTALLATIONS / ACCUEIL

L'accès à la salle est possible dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières. L'accès est limité à deux fois le nombre de tables disponibles dans une limite de 10 personnes pour le moment (nombre amené à évoluer très prochainement). Le Directeur du stage, Tahar KHELLAF, s'assure de la fluidité des déplacements des joueurs. Le lavage des mains est obligatoire en entrant dans la salle.

ACCÈS AUX SANITAIRES

Les douches collectives et les vestiaires sont inaccessibles aux joueuses et aux joueurs. Les toilettes doivent être désinfectées après chaque passage. La désinfection des mains doit se faire avant et après.

RÉSERVATION PRÉALABLE

Pour éviter tout regroupement de personnes. Seuls les personnes inscrites aux stages sont autorisées à entrer dans l'infrastructure et y jouer. Un plan de circulation des personnes sera mis en place afin d'éviter qu'elles ne se croisent.

DESINFECTION DE L'ESPACE DE JEU

Chaque joueuse ou joueur apporte son matériel personnel (pas de prêt de matériel). A la fin de chaque séance d'entraînement, tout l'espace de jeu doit être désinfecté (sol, filet, table, balles et matériel pédagogique du type plots, robot, cibles). 15 minutes est prévue entre chaque session de jeu. Du gel hydro-alcoolique est mis à la disposition des joueurs.

GESTION DE L'ESPACE ET DU MATÉRIEL AIRE DE JEU

Les tables seront suffisamment espacées pour permettre la distanciation sociale. Chaque table sera placée dans une aire de jeu fermée par des séparations. Deux joueurs ou joueuses sont admis à entrer dans une aire de jeu.

MONTAGE DES TABLES

Le directeur du stage sera le responsable de l'installation et de la désinstallation de la salle dans le respect des gestes barrières.

RÈGLES DE BONNE CONDUITE

Les poignées de mains, à fortiori les bises et embrassades sont proscrites. Les joueuses et joueurs sont invités à se munir d'une serviette et à s'essuyer entre chaque point. Les joueuses et joueurs ne doivent pas toucher la surface de jeu avec les mains, la raquette ou la serviette. Pas de changement de côté.

DISTANCIATION AU COURS DU JEU

Seule la pratique du simple est autorisée. Les joueuses et joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'entraîneur et les pongistes. L'éducateur doit obligatoirement porter un masque. Les parents sont autorisés à rester sur place avec port du masque obligatoire.

LES REPAS

Les repas pendant le stage sont tirés du sac. Les joueuses et joueurs seront installées de manière à respecter la distanciation sociale citée ci-dessus.

LE PORTE DE MASQUE

Tout inscrit est obligé de se munir d'un masque et de le porter à l'arrivée et à la fin des séances d'entraînement.

Nom : Prénom Certifie avoir lu le présent document.

Le

Signature :